



ASSOCIATION FRANÇAISE
DES INVESTISSEURS
POUR LA CROISSANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 14 novembre 2017

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES INVESTISSEURS POUR LA CROISSANCE DEVIENT MEMBRE DE L'ALLIANCE INDUSTRIE DU FUTUR

L'Alliance Industrie du Futur (AIF) présidée par Philippe Darmayan annonce aujourd'hui l'adhésion de l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC) au sein du collège des organisations de financement des entreprises.

L'AFIC s'associe à l'ambition de l'AIF de faire de la France un leader du renouveau industriel mondial et renforce son engagement auprès des acteurs du tissu économique national au cœur des systèmes industriels.

En tant que membre associé, l'AFIC apportera l'expertise de ses 300 membres investisseurs en capital qui ont alloué, en 2016, 12,4 milliards d'euros dans la construction de champions français, européens et mondiaux. Déjà très présent dans le financement et la transformation des startups, des PME et des ETI industrielles, le capital-investissement français souhaite créer des liens encore plus marqués avec leurs représentants pour faciliter leur accès au financement en capital. L'AFIC rejoint le collège de l'AIF qui regroupe les organismes de financement aux côtés de Bpifrance.

Philippe Darmayan, Président de l'AIF déclare : « *L'Alliance Industrie du Futur se réjouit d'accueillir en son sein l'AFIC comme membre associé du collège des organisations de financement des entreprises. Après la création du 4ème collège, en juillet 2017 et l'entrée de Bpifrance au sein de l'AIF, nous témoignons de notre volonté d'intégrer dans notre démarche les acteurs du financement, qui sont un levier indispensable à la mutation digitale et technologique que nous vivons.* »

Olivier Millet, Président de l'AFIC ajoute : « *La France dispose d'un tissu industriel fait de petites et moyennes entreprises d'une exceptionnelle diversité et qualité qui constitue, en montant, le 1^{er} secteur dans lequel nos membres investissent. Nous sommes donc ravis de rejoindre l'AIF pour renforcer les passerelles entre le capital-investissement et les entreprises industrielles et les aider ainsi à franchir avec succès les défis de la croissance notamment liés à leur digitalisation et à leur internationalisation.* »

Philippe Herbert, Vice-Président de la commission capital-innovation de l'AFIC souligne : « *La vocation des investisseurs est de trouver et d'accompagner les meilleures opportunités de croissance en apportant aux entrepreneurs non seulement des capitaux mais aussi un éclairage sur toutes les options ou les leviers à leur disposition. La modernisation de l'industrie française illustrée par l'AIF et d'autres initiatives éclaire d'un nouveau jour ce secteur majeur qui est prêt à relever les défis de la croissance.* »

À propos de l'Alliance Industrie du Futur

L'Alliance Industrie du Futur, association loi 1901, rassemble et met en mouvement les compétences et les énergies d'organisations professionnelles, d'acteurs scientifiques et académiques, d'entreprises et de collectivités territoriales, notamment les Régions, pour assurer, en particulier, le déploiement du plan Industrie du Futur. Elle organise et coordonne, au niveau national, les initiatives, projets et travaux tendant à la modernisation et à la transformation de l'industrie en France, notamment par l'apport du numérique. Elle s'appuie pour cela sur des groupes de travail dédiés. Son action est relayée en régions par des plateformes régionales, s'appuyant sur les réseaux des membres de l'Alliance, les collectivités pour accompagner les PME/ETI au plus près du terrain.

L'Alliance Industrie du Futur rassemble 35 membres : l'AFIC (Association Française des Investisseurs pour la Croissance), l'AFM (Association Française de Mécanique), l'AFDET (Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique), l'AFNeT, l'AFPC (Association Française des Pôles de Compétitivité), Arts & Métiers ParisTech, Bpifrance (Banque publique d'investissement), CCI France (Assemblée des CCI France), le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), le Cercle de l'Industrie, le CERIB (Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton), le CESI (Centre des Etudes Supérieures Industrielles), le CETIM (Centre technique des industries mécaniques), Consult'in France (Syntec Stratégie et Management), la FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication), la FIM (Fédération des industries mécaniques), la Fédération de la Plasturgie et des Composites, la FIT (French Institutes of Technology), le GIFAS (Groupement des Industries Françaises de l'Aéronautique et Spatiales), le Gimélec (Groupement des industries de l'équipement électrique, du contrôle-commande et des services associés), l'Institut Mines-Télécom, l'Institut de Soudure, le pôle de compétitivité EMC2, le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE), la PFA (Plateforme automobile), la plateforme SCAP industrie du futur (Système cyber-physiques adaptatifs de production du Lab-STICC), le RTE (Réseau de transport d'électricité), le SYMOP (Syndicat des machines et technologies de production), le Syntec Ingénierie (le syndicat des entreprises d'ingénierie), le Syntec Numérique (syndicat professionnel des éditeurs, et sociétés de Conseil en Technologies), TECHINFRANCE (Association Française des Éditeurs de Logiciels et solutions Internet), l'UIC (Union des Industries Chimiques) et l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie Paca (UIMM Paca) et l'Union nationale des industries de l'Ameublement français (UNIFA).

Elle est présidée par Philippe Darmayan. Ses Présidents d'honneur sont Pascal Daloz et Frédéric Sanchez.

Suivez l'actualité de l'AIF sur www.industrie-dufutur.org et sur Twitter : [@industrie_futur](https://twitter.com/industrie_futur)

À propos de l'AFIC

L'AFIC regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre plus de 300 membres actifs. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement.

Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de l'AFIC. Plus d'informations : www.afic.asso.fr

CONTACTS PRESSE :

Pour l'AIF
Raid ZARAKET
raid.zaraket@comfluence.fr
01 40 07 02 05

Pour l'AFIC
Antoinette DARPY
a.darpy@afic.asso.fr
06 72 95 07 92